



Nuisances sonores logement

Par **bouba**, le **28/11/2009** à **17:24**

Bonjour,

je suis propriétaire résidant de mon appartement et j'ai tous les jours des nuisances sonores de l'appartement du dessus où il y a un locataire

Ces nuisances sont des bruits de chaises et de meubles que l'on déplace, des bruits de pas, des portes qui claquent.

J'ai contacté le propriétaire du dessus par courrier via le syndic mais pas de réponses de sa part. C'est un immeuble de 1968 donc pas de règles d'isolation phonique à la construction j'ai contacté des artisans qui m'ont dit que pour ses bruits dit d'impact il fallait agir sur le sol et pas sur mon plafond car cela ne changerait pas grand chose

Y a-t-il une obligation pour ce propriétaire de faire le nécessaire pour atténuer ses nuisances?
merci